

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIN 2016 à 20 HEURES

Présents : LAETITIA COURTILOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. LAURENT BONNIN. PHILIPPE GAILLARD. STEPHANE CORNUAUD. MARGARET JOYCE. DOMINIQUE BERNARD.

Absente : MAURICETTE BERNARD.

Secrétaire de séance : ISABELLE MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

- 1) **CONVENTION CENTRE DE GESTION** : Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de pouvoir utiliser le service optionnel du service retraites – CNRACL, pour une période du 1^{er} aout 2016 au 31 juillet 2021.
- 2) **LOGEMENT COMMUNAL** : Suite au départ de Mme Gatard du logement communal au 30 juin 2016, un état des lieux sera fait le vendredi 1er juillet. Des travaux de réfection des peintures (murs et plafonds) seront réalisés par M.Ardillon, agent de maîtrise. Le logement sera à louer à compter du 1^{er} septembre 2016, avec un loyer de 485 € (taxe ordures ménagères et contrat entretien assainissement compris), et le montant de la caution est fixé à 485 €.
- 3) **PROJET BATIMENTS** : Un point est fait sur le projet de réhabilitation des bâtiments publics : la 1^{ère} réunion de commission d'appels d'offres a fait ressortir 4 lots infructueux, il est donc nécessaire de refaire un second appel d'offres pour ravalement de façades, charpente bois bardage, menuiseries extérieures serrurerie et menuiseries bois faux plafonds.
- 4) **DEMANDE DE SUBVENTION** : En ce qui concerne le projet de réhabilitation des bâtiments, un nouveau plan de financement est accepté afin d'y ajouter une demande de subvention auprès du Pays Mellois au titre du TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).
- 5) **TERRAINS COMMUNAUX** : Le conseil décide de demander des certificats d'urbanisme pour les 2 terrains appartenant à la commune, situé Rue des Lauriers afin de les mettre en vente.

- 6) **DELIBERATION BUDGETAIRE :** Un vote de crédits supplémentaires est fait afin de procéder à une annulation d'écriture en raison d'un trop perçu sur l'exercice 2015. + 1556 € au compte 74221 en recettes et + 1556 € au compte 673 en dépenses.

QUESTIONS DIVERSES :

Une mise au point est faite concernant l'organisation du 14 juillet prochain.

Mise en réseau des bibliothèques : Mme le Maire propose que les bénévoles se forment. Il est possible de bénéficier d'une aide départementale pour l'achat d'un logiciel qui permettra cette mise en réseau.

Le devis pour l'attelage automatique du tracteur de 1595 € HT est accepté.

Le prochain conseil est prévu pour le 10.08.2016 à 20 h.

Fait à Lorigné le 06.07.2016

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

